



300 Chemin des Manufactures - 62800 LIEVIN Tél : 03 21 45 63 20 - Fax : 03 21 45 63 21 - @ : secretariat@artois.fff.fr

SOMMAIRE

- 1. INFORMATIONS COVID valables jusqu'au 15 février 2022
- 2. DISCIPLINE Prochaines Réunion Février
- 3. PV Comité Directeur du 25 janvier 2022
- 4. COMMISSION des CALENDRIERS JEUNES Mise à jour



INFORMATIONS — COVID valables jusqu'au 15 fevrier



La FFF a fait paraître un protocole d'organisation des rencontres et entraînements à la suite des décisions gouvernementales du 20 Janvier 2022. Il est impératif de respecter et de faire respecter les différentes règles imposées qui, seules, permettent de participer à la lutte contre la pandémie et d'espérer mener nos compétitions à terme.

L'augmentation du nombre de cas doit inciter au respect des mesures de prévention et de distanciation qu'il conviendra d'appliquer avec la plus grande fermeté en permanence

Ces dispositions sont applicables jusqu'au 15 Février

Vous trouverez ci-après les principales dispositions :

Mesures générales

Les notions de « pass sanitaire » (possibilité de présenter un test négatif au lieu et place d'un schéma vaccinal) et la notion de « pass vaccinal » (définition ci-dessous) seront appliquées.

- Le pass vaccinal est obligatoire à partir de l'âge de 16 ans pour les joueurs, les arbitres et les dirigeants ainsi que pour toutes les personnes appelées à pénétrer dans la zone vestiaires. Il devient également obligatoire pour les spectateurs.
- Le pass sanitaire reste en vigueur pour les 12/15 ans.
- L'obligation du port du masque dans l'enceinte couverte s'impose à tous. Par contre le port du masque n'est plus imposé à l'extérieur.

Définition du pass vaccinal et contrôle

- L'attestation de vaccination complète délivrée
 - = 7 jours après la seconde injection (vaccins à 2 injections) et la 3^{ème} dans les autres cas
 - = 7 jours après l'injection effectuée sur un ex malade du Covid
- Un test RT-PCR négatif d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois (guérison).
- Un certificat de contre-indication à la vaccination.
- A titre dérogatoire un primo-vacciné peut présenter un test négatif de moins de 24 heures dans le délai de 28 jours suivant la première injection.
 - Le contrôle du pass vaccinal et du pass sanitaire sont effectués par le référent Covid ou un membre de l'équipe Covid du club recevant. Ce contrôle se fait en scannant le QR code présent sur le document en possession de la personne contrôlée à partir de l'application : tousanticovid verif ou TAC Verif.

Le référent Covid

- Le référent Covid est <u>obligatoire</u>; sa mission est de vérifier la bonne mise en œuvre de l'ensemble des dispositions prévues et d'être l'interlocuteur des autorités. Il est recommandé de mettre en place une équipe Covid dont un membre doit être présent lors de chaque entraînement ou de chaque match à domicile.
- <u>Un registre doit être tenu indiquant les personnes habilitées et la personne présente lors de chaque</u> manifestation.
- Le référent (ou son représentant) vérifie notamment la possession du pass sanitaire par toutes les personnes accédant aux vestiaires.

Accès aux vestiaires et buvettes

- L'accès aux vestiaires n'est permis qu'aux seules personnes ayant une mission essentielle dans l'organisation du match. Elles doivent être munies du pass vaccinal ou du pass sanitaire.
- Tout acteur du match (joueur, arbitre, dirigeant) non muni du pass correspondant doit être refoulé et ne peut pas prendre part à la rencontre.
- Les buvettes sont interdites ainsi que toute forme de collation.

Public et accompagnateurs

- Le contrôle du pass pour les spectateurs, <u>ainsi que les parents accompagnant les joueurs</u> est imposé à tous
- Interdiction est faite dans tous les cas à ces personnes d'accéder à la zone vestiaires.
- <u>Par ailleurs les spectateurs doivent obligatoirement être masqués en permanence et respecter les règles de distanciation (assis en tribune ou debout le long des mains courantes).</u>

Dispositions concernant le match

- La tablette doit être désinfectée après chaque usage.
- Toute forme de protocole d'avant match et la mise en place de ramasseurs de balle sont proscrites.
- Lors de la vérification de l'identité des joueurs, la validité des pass incombe à un dirigeant, en présence d'un dirigeant du club adverse, l'arbitre prenant connaissance de cette vérification.
- Tout joueur dont le pass vaccinal (ou sanitaire selon le cas) n'est pas valable doit être enlevé de la FMI et l'arbitre lui interdit de participer à la rencontre ; si une équipe comporte moins de 8 joueurs à la suite de la vérification le match n'a pas lieu.
- Une équipe est en droit de refuser de jouer si le club adverse refuse de rayer un joueur non en règle, en indiquant le motif sur le FMI

Cas de Covid et report

- Le report d'un match de championnat n'est envisagé que
 - a) Si 4 cas positifs de joueurs (3 joueurs en futsal) ont été enregistrés sur 7 jours glissants.
 - b) Ou si l'ARS impose un isolement pour l'équipe pour une durée qu'elle fixe.
- Les justifications utiles doivent être transmises à la commission concernée.

Règles d'isolement

- Positif avec un schéma vaccinal complet : isolement 7 jours et test négatif.
- Positif sans schéma vaccinal complet : isolement 10 jours et test négatif.
- Cas contact avec schéma vaccinal complet : pas d'isolement mais test immédiat et autotest à J+2 et J+4 (négatifs).
- Cas contact sans schéma vaccinal complet : isolement 7 jours et test négatif.

Richard RATAJCZAK.



DISCIPLINE PROCHAINES REUNIONS



IMPORTANT

Les joueurs exclus et toutes les personnes licenciées dont le nom a été porté sur la feuille de match à la suite d'incidents survenus avant, pendant ou après la rencontre, doivent :

¤ soit, se présenter, munis d'une pièce d'identité, à la Maison du District Artois à LIEVIN ; ¤ soit, envoyer, dans les 24 heures, suivant l'incident en cause, un rapport circonstancié sur les faits qui lui sont reprochés, en y joignant OBLIGATOIREMENT la photocopie d'une pièce d'identité.

<u>3 personnes par club seront admises</u> dans le respect des règles sanitaires (port du masque obligatoire, respect des distances, lavage des mains).

<u>Passeport sanitaire OBLIGATOIRE.</u>

Prochaines réunions de Discipline :

- → Le VENDREDI 4 FEVRIER 2022 (de 17 heures 45 à 19 heures) pour les exclusions et les incidents jusqu'au 30 JANVIER 2022, y compris les matchs arrêtés
- → Le VENDREDI 11 FEVRIER 2022 (de 17 heures 45 à 19 heures) pour les exclusions et les incidents jusqu'au 6 FEVRIER 2022, y compris les matchs arrêtés
- → Le VENDREDI 18 FEVRIER 2022 (de 17 heures 45 à 19 heures) pour les exclusions et les incidents jusqu'au 13 FEVRIER 2022, y compris les matchs arrêtés
- → Le VENDREDI 25 FEVRIER 2022 (de 17 heures 45 à 19 heures) pour les exclusions et les incidents jusqu'au 20 FEVRIER 2022, y compris les matchs arrêtés

Le Président de la Commission : Bernard DEJARDIN.



COMITE DIRECTEUR



Réunion du : A	Mardi 25 janvier 2022 Réunion mixte : Présentiel et visio conférence
Présidente :	Mme Evelyne BAUDUIN
Présents :	Mme Micheline GOLAWSKI MM. Didier CLAY - Gérard DEBONNE – Bernard DEJARDIN – Alain DELHAYE – Jean DENEUVILLE – Eric GOOSSENS – Serge HERMAN – Gaël MOLLET – Denis LAMORILLE – Francis LEYVAL – Serge PAUCHET – Richard RATAJCZAK – Daniel SION – Marc TINCHON – Pascal WATEL
Excusés :	Mmes Delphine BRESA - Nathalie COCKENPOT - MM. Chouki BELLA
Assistent à la réunion :	Mme Sylvie PAYAGE Directrice administrative MM. Henry MACIUSZCZAK Président de la CAA – Makhloufi REBATTACHI CTD – Antoine VANNIEUWENHUYSE CTD DAP

√ Approbation du PV de la réunion du 14 décembre 2021 paru sur l'Hebdo Foot Artois n°765 du 4 janvier 2022.

√ Les membres du Comité Directeur présentent leurs condoléances aux familles et aux proches de M.M. Jean Bernard LEDUC, membre de la Commission de discipline, Guy RENOUF ancien membre des commissions des arbitres et de discipline, Marc DERYCKE ancien éducateur à Annezin, Noeux et Béthune, Philippe TROLLE, ancien entraîneur de Loos.

√ Cette première réunion de l'année est, par ailleurs, l'occasion d'un échange de vœux.

√ La présidente porte à la connaissance des membres la démission de **Jean Pierre JANNOT** de toutes ses fonctions au sein des commissions du District et les membres se joignent à elle pour le remercier de l'ensemble des actions qu'il a menées pendant ces années.

Décisions du Comité Directeur

- > Sur proposition de la Présidente, le Comité Directeur mandate Mme **Sylvie PAYAGE**, Directrice Administrative, pour acter un appel incident à la suite de tout appel d'une décision d'une commission du District en l'absence du Secrétaire Général et du Trésorier Général.
- > Sur proposition du Trésorier Général le Comité Directeur valide les dispositions prises vis-à-vis des clubs débiteurs en application de l'article 193 des règlements généraux :

- Clubs concernés: Entente Agny/Ficheux Football, FC Annay, AFCLL Béthune, Réseau Corpo Bruay, AC Noyelles Godault, Mordus de Verquin et les clubs futsal: Dourges, Avion, Devils Verquigneul, Courcelles Académie, Courcelles ASF et Lens Tigers.
- Mesures prises: envoi d'un courrier le 26 Janvier, majorant les sommes dues de 10% et mise en demeure de régulariser la situation pour les 7 Février date à partir de laquelle, en cas de non-paiement, tous les matchs de ces équipes seront reportés avant mise hors compétition.

FRAIS D'ARBITRAGE

Les comptes des clubs suivants : ES Saulty, Lens United et FC Bouvigny n'étant plus suffisamment approvisionnés, ils sont mis en demeure de régler les échéances par chèque.

VALIDATION DES NOUVEAUX ARBITRES

Sur proposition du Président de la CAA, le Comité Directeur nomme arbitres de district stagiaires, les arbitres dont la liste figure en annexe au présent PV.

Pour mémoire la liste comporte 80 arbitres, dont un pour l'Escaut. La promotion est composée de 3 arbitres féminines, 37 seniors et 43 jeunes.

LES EFFECTIFS

A ce jour le district compte 37304 licenciés, chiffre légèrement supérieur à la même date de 2019. Les effectifs seniors sont stables, pendant que les jeunes sont en augmentation sauf en futsal. Au niveau des baisses il faut noter les dirigeants, les arbitres (- 11%) et les éducateurs (-24%)

LES COMPETITIONS

√ Seniors

Championnats : reprise progressive selon le calendrier

Coupes: 1/8 de finales prévus le 30/1 avec des matches en retard et mise à jour le 20/02/22

√ Vétérans

Championnats: reprise en février

Coupes : le 13/2

√ Foot animation :

2ème phase : 483 équipes engagées en U13 et U11 (+25) et reprise le 26/2

Challenge Pitch : 3^{ème} tour prévu le 5/2, puis après la ½ finale, la finale départementale aura lieu à Bully le 02 avril.

La finale régionale pourrait avoir lieu à Amiens les 07 et 08 mai avec 2 qualifiés pour l'Artois. En ce qui concerne les féminines la répartition par district est à l'étude

√ Féminines :

Championnats : une nouvelle fois la programmation en janvier n'a pas été une réussite avec de nombreux matchs remis.

Chez les jeunes (U16) la 2^{ème} phase va démarrer avec une attention particulière sur l'utilisation de la FMI

Coupes : Quelques matchs en retard puis on jouera les ¼ de finale Les 1/8 de finale en féminines à 7 se joueront le 13/3

√ Futsal : Exceptés quelques matchs de coupe reportés en raison de la programmation tardive de la coupe de la Ligue, le calendrier est respecté.

√ Jeunes :

Championnats : la 1^{ère} journée s'est déroulée mais avec de nombreux match en retard programmés en fin janvier et février

La situation des engagés ne permet pas d'inclure les U18 de Sallaumines La commission étudie les conditions d'engagement en U15 à 8 d'Hondeghem

Coupes: Il reste 9 matchs en retard avant les ¼ de finale

Trophée des glaces : 43 équipes sont engagées sur 12 sites.

Cette année de nombreuses équipes à 11 participent à ce trophée ce qui provoque des écarts de niveaux importants sur certains sites avec des scores qui n'existaient pas les années précédentes.

Pour l'instant peu d'incidences dues au Covid

INFORMATIONS DIVERSES

√ Concours de dessins en collaboration avec le Crédit Agricole

110 dessins ont été reçus pour les 8 catégories

Le jury composé de 2 représentants du Crédit Agricole, de la présidente du district de MM. **Deneuville** et **Lamorille**, de Mme **Bresa** et d'un technicien se réunira au District le 28 Janvier pour désigner les lauréats : en principe 3 par catégorie et le club ayant présenté le plus de dessins. Par ailleurs il est envisagé de remettre un tee-shirt pour chaque joueur/joueuse ayant présenté un dessin.

La cérémonie de remise aura lieu, dans la mesure du possible le 1er mars à Anzin

- √ Pass sport : 2 tranches ont été versées aux clubs ; Reste en attente le dernier règlement dû à la prolongation de la période initiale
- √ Personnel : la comptable du District, Mme Barbara HOFFSTADT, passera à temps plein, au 1er mars
- √ Subventions Ligue : Le protocole financier avec la ligue a été signé
- √ Téléphonie : La modification de standard va intervenir courant février avec la Sté SD-Com
- √ Formations aux 1^{er} secours : Une campagne de formation va être lancée par la Commission Régionale. Réservée dans un premier temps au personnel de la Ligue et des districts, puis l'action s'étendra aux délégués, arbitres et ensuite aux dirigeants de clubs.
- √ Schéma DAP : Les présidents des commissions concernées ont reçu un catalogue des actions projetées et seront réunis le 5 février
- √ Prévention des incivilités : Un groupe de travail a été réuni et a jeté les bases des actions envisagées

Prochain Comité Directeur le 8 mars à 18 h 15.

La Présidente du District Evelyne BAUDUIN Le Secrétaire Général Richard RATAJCZAK

ANNEXE : COMITE DIRECTEUR 25 JANVIER 2022 NOUVEAUX ARBITRES

N° LICENCE	NOM	Prénom	depuis	CLUB	LICENCE
2549698840	ALVES ESTEVES	Enzo	oct20	AVION CSA	23/07/2021
1910420820	BAROT	Olivier	juin-21	OS Annequin	07/09/2021
2548368731	BAUDELET	Vincent	nov-21	US BEUVRY	06/12/2021
1916819038	BEAURAIN	Romain	juin-21	SC St Nicolas les Arras	07/09/2021
2544824334	BENELBAGHAA	Abdellah	oct20	EVIN	
2545710140	BENS	Erwan	nov-21	US GRENAY	07/12/2021
1946832560	BEVE	Francois	nov-21	Us St Pol sur Ternoise	07/12/2021
2543931856	BIENCOURT	REYNALD	sept-21	AEP VERDREL	
1920617517	BILLAUT	SYLVAIN	sept-21	LA BASSEE FUTSAL	06/09/2021
2547108417	BOUAZZA	Aymen	oct-21	CS AVION	07/12/2021
2544077222	BOUILLET	Thibault	nov-21	US VERMELLES	06/12/2021
1926860219	BOULANGER	Arnaud	oct20	US BILLY BERCLAU	01/07/2021
9602442034	BOUREL	Brice	nov-21	ES Ourton	26/12/2021
9602643755	BRAUN	Mathieu	nov-21	Stade HENIN	07/12/2021
2547461202	BRIKI	Nafis	oct-21	MONTIGNY	
1926859920	CALMELS	Julien	juin-21	EC Mazingharbe	13/09/2021
2546746718	CAPRON	Armand	juin-21	Us Monchy au Bois	08/09/2021
2548022136	CARON	Martin	juin-21	US Noeux	
2546917005	CASSEL-DEFONTAINE	William	oct20	ETS ANZIN	12/07/2021
9603413328	CROP	Mathéo	juin-21	SCPP Wingles	29/10/2021
2545886517	DECAEN	Lucas	nov-21	ES Bois Bernal Acheville	06/12/2021
9603080520	DECLERCK	Lelio	juin-21	Us Rouvroy	
2543831910	DEJARDIN	ULIS	sept-21	USO BRUAY LABUISSIERE	17/01/2022
2547669841	DELANNOY	Laura	nov-21	ES VENDIN	06/12/2021
1956833508	DELHAYE	Ludovic	nov-21	USO Lens	17/01/2022
9602423621	DEPRICK	Vianney	nov-21	FCG Givenchy en Gohelle	12/12/2021
2545575656	DESFONTAINES	Florent	nov-21	USOBL Bruay La Buissiere	07/12/2021
1920712357	DEVISE	Jean-Luc	juin-21	AC Noyelles Godault	08/09/2021
9603176741	DIALLO	Alssainy	juin-21	USO Lens	20/09/2021
2547491281	DOUEL	Flora	oct-21	US NOYELLES S/LENS	24/11/2021
2543488337	DRAPIER	Alexandre	oct20	HENIN O.	01/09/2021
2543602860	DROMBY	Hugo	nov-21	FCDAINVILLE	
2548244659	DUBUSSE	Lucas	oct-21	FC HAUTS DE LENS	
2547299755	DUFRENNE	Maximilien	oct-21	RC LENS	06/12/2021
2548300546	DUPIRE	Antoine	oct-21	AS LOISON	

1920498888	DURIEZ	Laurent	juin-21	Sc Artesien	07/09/2021
2545415901	FLAMENT	Simon	juin-21	Sud Artois Football	09/09/2021
2546934883	FLANDRINCK	Enzo	oct-21	EC MAZINGARBE	08/12/2021
2546188763	FLANQUART	Maxence	juin-21	US Vermelles	25/09/2021
2545085368	FOE	Joseph Yanick	juin-21	As Auchy Les Mines	13/08/2021
2546211075	GOBLET	Bryan	juin-21	ES Haisnes	23/09/2021
2543369557	GOUDIN	Guillaume	juin-21	Es Vendin	07/09/2021
2543748229	HENRY	Maxime	nov-21	FC BOUVIGNY	
1920255112	HUNET	Guy	juin-21	As Bailleul sire Berthoult	06/09/2021
2548216885	JASKULA	Valentin	oct-21	FC HAUTS DE LENS	
1986829370	JOUCAVIEL	Steve	nov-21	ES HAINES	
1956816791	KALINARCZYK	Ludovic	nov-21	RUCH CARVIN	06/12/2021
2546805525	LAURENT	Louis	juin-21	St Nicolas lez Arras	06/09/2021
1926842404	LEGRAND	Anthony	oct20	PERNES	23/07/2021
2544536462	LELEU	Noémie	juin-21	Fcf Hénin-Beaumont	12/09/2021
1996810474	LEQUIEN	Thomas	juin-21	Etoile Sportives HAISNES	16/09/2021
2546741675	LEVRAY	Axel	nov-21	USA Liévin	12/12/2021
2547404766	LOEWENSTEIN	N oé	juin-21	Us Noeux	
2545910228	MALET	Romuald	nov-21	ACHICOURT SCF	06/12/2021
2545650415	MALO	Samuel	déc-21	FREVENT	
2546620766	MARTIN	Mathéo	juin-21	Us Noyelle Sous Lens	09/09/2021
2546226070	MICZYNSKI	Thomas	oct-21	ESP CALONNE LIEVI?	15/12/2021
2544925635	MONIEZ	Lucas	juin-21	Sud Artois Football	09/09/2021
2545101548	NEUFVILLE	Hector	nov-21	RC LENS	06/12/2021
1906838956	OLLITRAULT	Frederic	nov-21	SCCP Wingles	
2547420054	PESIN	Hugo	nov-21	US GRENAY	07/12/2021
1916828747	POIRIEZ	Cyril	juin-21		10/09/2021
1946825543	PRINCE	Cyril	nov-21	US ABLAIN ST NAZAIRE	
2548128736	RAPASSE	Maxence	nov-21	Us Noyelle sous Lens	17/01/2022
2547679210	RENIER	Thibaut	oct-21	USO LENS	
2547152338	REYNAERT MILAZZO	Florian	oct-21	US HARNES	18/01/2022
2544525879	ROBALO	Sidney	nov-21	ST LAURENT FEUCHY ES	07/12/2021
2547059765	RODRIGUEZ	Jean François	nov-21	USA Liévin	12/12/2021
2547327775	ROGER	Camille	oct-21	LIEVIN O.	
2548202544	SAMYN	Florentin	nov-21	US GRENAY	07/12/2021
1931085621	SART	JORDAN	sept-21	CSA AVION	07/12/2021
1986811254	SOENS	Mickael	oct20	US BILLY BERCLAU	07/07/2021
1996833849	TESTI	Nicolas	juin-21	ES Anzin	07/09/2021
1956815354	THERY	Mathieu	juin-21	AO Hermies	16/09/2021
2544116249	TROCME	Pierre	juin-21	Us Biache St Vaast	24/08/2021
2546077555	VAILLANT	Thomas	oct20	USO BRUAY LABUSSIERE	

2546994943	VAN DE WOESTYNE	Noah	juin-21	US Rouvroy	10/09/2021
9602714391	VANDENKOORNHUYSE	Martin	oct-21	O BURBURE	
1996830544	VOYEMANT	Pierre	juin-21	As Bonnière-Houvin	07/09/2021
2545619119	WIPLIER	Ethan	oct20	ETS ANZIN	



COMMISSIONS des CALENDRIERS JEUNES – Mise à jour



REMISES GENERALES (Rappel)

Les dérogations accordées lors des remises générales sont annulées.

Week-end des 19 et 20/02/2022: REPORT de la Journée 3A des 27 et 28/11/2021

Week-end des 19 et 20/03/2022: REPORT de la Journée 4A des 04 et 05/12/2021

REMISES PARTIELLES

Sur demande de dérogation et avec l'accord du club adverse, ces rencontres peuvent être avancées au 05 ou 06/02.

Les rencontres suivantes sont reprogrammées le Samedi 05 Février 2022 à 14 h 30 :

U18 D2 -A

SAINT POL U.S. – MARLES C.O.S. avancée du 19/02/2022

U18 D3 – B

GONNEHEM U.S. - NOEUX U.S. 2 avancée du 19/02/2022

Les rencontres suivantes sont reprogrammées le Dimanche 6 Février 2022 à 10 h :

<u>U15 D2 – B</u>

HENIN S. – GONNEHEM U.S. *du 21/11/2021*

U15 à 8 - B

LIEVIN DIANA C.S. 2 – AUCHY A.S. *du* 21/11/2021

U15 à 8 - 0

LESTREM U.S. 2 – LA ROUPIE F.C. *du 21/11/2021*

U15 à 8 – D

ELEU E.S. – LENS A.S. 2 *du 21/11/2021*

Les rencontres suivantes sont reprogrammées le Samedi 12 Février 2022 à 14 h 30 :

<u>U18 D1</u>

ANZIN E.S. – VIOLAINES A.S. *du* 13/11/2021

U18 D2 – B

HENIN O. – HENIN S. *du 20/11/2021*

U18 D3 - A

PAS U.S. – LIEVIN DIANA C.S. *du* 20/11/2021

<u>U18 D3 – B</u>

CALONNE F.C. – GRENAY U.S. *du* 13/11/2021

U18 D3 - C

DOURGES A.A.E. – MEURCHIN U.S.O. avancée du 19/02/2022

U18 D4 - A

COJEUL O.C. – BEAUMETZ SUD ARTOIS du 20/11/2021

A.S.B.A./CAMBLAIN A.S.C. – MAROEUIL/HABARCQ du 20/11/2021 TINCQUIZEL A.S. – PAS/ARTESIEN 2 du 20/11/2021

U18 D4 - D

RUITZ A.J. – ISBERGUES E.S. D 2 *du* 13/11/2021

U16 D2 - C

AVESNES/BOUBERS - ANZIN E.S. 2. du 20/11/2021

Coupe LEBAS U18

MERICOURT F.C. – BURBURE/ALLOUAGNE (Report du 29/01/2022)

Les rencontres suivantes sont reprogrammées le <u>Dimanche 13 Février 2022 à 10 h</u> :

U15 D2 – B

GONNEHEM U.S. – BILLY MONTIGNY C. *du* 14/11/2021

CAMBLAIN F.C. – LENS R.C. 2 (Filles) du 14/11/2021

U15 D3 - A

PAS U.S. – ECOURT J.S. *du 21/11/2021*

U15 D3 - C

BOUVIGNY F.C. – VIOLAINES A.S. *du* 14/11/2021

HENIN O. – CUINCHY F.C. du 21/11/2021

<u>U15 D4 – B</u>

PERNES/CAMBLAIN F.C. 2 – AVESNES R.C. du 21/11/2021

U15 D4 – E

SAINS R.C. – SOUCHEZ A.F.C.L. *du* 21/11/2021

U15 D4 - F

LOISON A.S. - LIBERCOURT A.F.C. du 21/11/2021

U15 à 8 - B

HENIN O. 2 – LIEVIN DIANA C.S. 2 *du* 14/11/2021

U15 à 8 - D

ANNAY F.C. – ELEU E.S. *du* 14/11/2021

LENS A.S. 2 – GIVENCHY U.S. *du* 14/11/2021

CARVIN DYNAMO F.C. – LOISON A.S. 2 du 21/11/2021

Coupe ARTOIS U15 à 8

AUCHY A.S. – LA ROUPIE F.C. (Report du 30/01/2022)

DEROGATIONS de DATES (Article 92 des R.G. du District)

RAPPEL:

Les demandes de report de match doivent être faites via FOOT CLUB. Elles ne peuvent être accordées qu'AVEC l'accord du club adverse, et, que la décision finale revient à la Commission. Toute demande adressée DIRECTEMENT à la Commission sera refusée. Ce rappel s'adresse également aux rencontres de coupes.

Une rencontre ne peut être reportée qu'<u>AVEC</u> l'accord de la Commission ; <u>SANS</u> l'accord, elle sera donnée perdue pour les 2 équipes.

Pascal WATEL